

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_1_9

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 35

Votants : 39

Objet : SAAD Etude
désengagement du service

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 23 janvier à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 16 Janvier 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur CLEMENT Philippe

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CHALONS Michel, Madame PICAUVILLE Maryse

Pouvoirs :

Madame EVRARD Elisabeth a donné pouvoir à Monsieur LEMAITRE Thierry
Madame SAUZE Magalie a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame MARSAULT Annie, Madame BIEN Michèle

Excusé(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Madame BECHY Sandrine, Madame SAUZE Magalie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur
Vu sa compétence supplémentaire en matière d'action sociale d'intérêt communautaire

Considérant les difficultés de gestion et de recrutement au sein du Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile - SAAD

Considérant que le déficit cumulé depuis plusieurs années de ce service ne peut continuellement être résorbé sans conséquence sur le fonctionnement et les investissements de la Communauté de communes Val de Gâtine

Considérant l'étude menée par le cabinet d'avocat Ten France prenant en compte les impacts juridiques, sociaux, patrimoniaux et financiers des scénarios à étudier pour remédier à cette situation

Considérant la volonté de l'assemblée d'assurer la continuité du service en respectant les valeurs du service public pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires

Considérant que la délégation ou le transfert d'activité sont les solutions à privilégier dans l'intérêt des bénéficiaires et des agents du service

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à la majorité des voix**
(2 contre - 2 abstentions - **35 POUR**)

- **D'autoriser le Président à poursuivre la démarche en privilégiant les solutions 1 et 2 pour une prise d'effet au 1er janvier 2025**

- **De solliciter l'accompagnement du cabinet d'avocat Ten France et du CDG 79**

- D'inscrire la dépense au budget 2024

Pour : 35 Contre : 2 Abstention : 2

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 23/01/2024
Publié le 29/01/2024
Transmis en sous-préfecture le 29/01/2024

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

